



## Comité Technique de la DASES du 20 avril 2017 Déclaration liminaire CFDT:

Madame la Présidente,  
Monsieur le Directeur,  
Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,  
Chers collègues,

Bonjour,

En cette période électorale où chacun y va de ses promesses de changement, ... que l'on a cru pour maintenant ... il y a déjà 5 ans, .... La CFDT, voudrait vous rappeler 2 de ses souhaits, qui pourtant correspondaient aux promesses de Mme Hidalgo !

Sur ses promesses d'œuvrer pour l'égalité femme-homme, la CFDT ne peut que constater qu'au contraire, les inégalités se creusent entre les filières masculines et celles plus féminines ! Par exemple, les agents de catégorie C de la DPSP bénéficient d'un régime indemnitaire représentant 30 à 60% de leur salaire alors que celui dont bénéficient les agents de la filière sociale oscille entre 15 et 25% pour des catégories B ou A ! Et la DRH ose leur proposer une augmentation de 4% en 4 ans : presque une insulte !

Et le constat est identique si l'on examine les taux et les critères de promotion selon les corps : aux éboueurs l'unique ancienneté à taux élevé, aux agents de ménages, des taux bas et une myriade des critères !

Nous souhaitons donc un vrai travail de fond sur ce point sur l'ensemble des corps et grades de la Ville et du Département !

Sur les promesses de ressources humaines particulièrement attentives aux plus faibles d'entre nous (je cite la lettre des vœux 2017 de Mme HIDALGO), la CFDT ne peut que constater un allongement des durées de traitement des demandes de CLM, CGM, CLD, maladies professionnelles et accidents de travail ... laissant ainsi des agents dans des situations de précarité inadmissible ! Beaucoup d'agents se retrouvent alors sous le seuil de pauvreté (la  $\frac{1}{2}$  du salaire sans les primes), n'ayant droit à aucune aide, n'ayant aucun recours !

Les parcours des agents en reconversions professionnelles, ou nécessitant des aménagements de poste, RQTH ou non, sont également semés d'embûches, malgré souvent la bonne volonté des services RH de notre Direction !

Bravo pour vos assises Parisienne pour la santé des Parisiens : mais à quand les assises pour la santé des employés de la Ville de Paris ?

La liste pourrait être bien plus longue, notamment concernant la filière sociale, mais nous aurons sans doute l'occasion de vous rappeler tout cela lors des prochaines mobilisations des personnels !

Merci de votre écoute.